Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 6 (1933)

Heft: 4

Rubrik: Nos jardins

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Compte de Profits et Pertes pour 1932

Recettes:			Dépenses:			
Loyers encaissés:			Frais généraux et d'administration . .		Fr.	9,790.10
Prélaz	66,128.65		Frais d'entretien: Prélaz . .	9,112.15		
Ouchy	34,087.50		» » Ouchy . .	1,754.25		
Cour	65,002.50		» » Cour . .	2,317.55		
Fleurettes	30,739.—		» » Fleurettes .	2,406.85		
Trabandan	357.05		» » Montolivet	809.70		
Fontenay	500.—				Fr.	18,620.90
Montolivet	68,390.05		Eau, électricité		»	12,990.99
Ouchy, IIme groupe . . .	33.50		Location du terrain de Prélaz . . .		»	3,913.35
Couchirard	23,435.10		Impôts et contributions		»	9,740.15
		Fr. 288,673.35	Intérêts hypothécaires		»	147,002.89
Intérêts créditeurs		» 2,701.05	Amortissements		»	46,508.96
			Intérêts dus aux parts sociales . . .		»	23,261.95
			Bénéfice net de l'exercice		»	19,545.11
Total:		Fr. 291,374.40	Total:		Fr.	291,374.40

Bilan au 31 Décembre 1932

Actif:			Passif:			
Immeubles de Prélaz . .	830,652.89		Capital social versé		Fr.	689,114.80
» d'Ouchy . . .	416,790.—		Fonds de réserve		»	34,091.80
» de Cour . .	749,385.35		Emprunts hypothécaires		»	4,155,453.19
» des Fleurettes.	413,870.70		Loyers payés à l'avance pour 1933. .		»	22,819.—
» du Trabandan.	40,000.—		Intérêts dus aux parts sociales . . .		»	23,261.95
» de Fontenax .	130,084.80		Compte d'amortissement:			
» de Montolivet.	1,011,271.50		état à fin 1932 . . .	113,442.85		
» Ouchy (2me p)	2,025.35		Prélèvement pour immeubles de Couchirard .	50,000.—		
		Fr. 3,594,080.59			»	63,442.85
Compte de contruction .	1,467,471.65		Autres réserves et fonds		»	81,715.79
Amortissement extraordinaire par prélèvement sur réserves	50,000.—		Compte d'ordre		»	292.50
		Fr. 1,417,471.65	Bénéfice net de l'exercice		»	19,545.11
Compte mobilier		» 736.—				
Avoir en banque		» 54,033.80				
Avoir au compte de chèques		» 18,444.55				
Loyers non réglés fin 1932		» 2,100.—				
Titres		» 2,711.05				
Solde en caisse		» 159.35				
Total:		Fr. 5,089,736.99	Total:		Fr.	5,089,736.99

Nos jardins.

Au potager, les premiers semis ont pu être exécutés dans de bonnes conditions; et on peut envisager une bonne réussite.

En avril, on sème les *scorsonères* dans une planche ayant été minée ou labourée profondément. On sème également les pois de deuxième saison, soit les variétés à grains ridés, telles que *P. Sénateur, Gradus, Téléphone.*

Vers la fin du mois, on sème les différentes espèces de choux, soit: *blancs, rouges,* et *de Bruxelles,* et *choux-navets* ou *rutabagas.* Le semis se fait de préférence dans une plate-bande qui ne reçoit pas le soleil le matin, afin d'éviter les attaques de l'altise, petit insecte qui, en mai, ronge les semis de choux.

En terre bien ameublie, on sème des poireaux hâtifs, tels que *P. Dubouchet, Dufour,* etc. Afin de récolter d'une manière successive des légumes pour la salade, on pratique des semis de *laitues pommées* et *romaines.* On pratique des semis à intervalles réguliers toutes les deux à trois semaines environ. Il en est de même des *radis,* car à cette saison ils se creusent très rapidement.

On utilise les endroits ombragés en y semant du *persil,* de la *chicorée amère* ou des *navets.* Au printemps, on séme les navets en très petite quantité, car ils deviennent spongieux en été.

Il est préférable de ne pas semer des épinards au printemps, car ils montent très rapidement à graine. En été, on les remplace par de la *tétragone,* que l'on sème au début d'avril en pot, et que l'on met en pleine terre vers fin mai.

En avril on plante des *laitues pommées* et *romaines,* élevées sous châssis. On plante de même des *choux blancs* hivernés. On met en terre les *choux-fleurs hâtifs* à 60 cm. de distance en tous sens, avec doublage de laitues.

Les *pommes de terre hâtives* se plantent au début d'avril, en terre bien sèche. Dans nos jardins, ce sont les variétés hâtives les plus intéressantes. On aura soin de leur conserver le premier germe et de ne pas couper les semenceaux, ce qui occasionne

quelquefois la pourriture des tubercules, surtout lorsque le terrain est humide. On œilletonne les artichauts et on procède aux nouvelles plantations.

On sarcle les cultures hivernées et on arrose à l'engrais liquide.

En avril, on continue à semer les pelouses que l'on a labourées dans le courant de l'hiver. C'est l'époque la plus favorable pour greffer les arbres fruitiers tiges qui ne donnent pas satisfaction. On plante les conifères avec une bonne motte, de manière à assurer la reprise.

Il ne faut pas négliger de traiter les arbres fruitiers. Pour les cerisiers, pruniers, poiriers, pommiers, on traite avant et après la floraison avec de la bouillie Sulfo-Maag plus 1 % d'arséniate de plomb. Les abricotiers et pêchers se traitent de suite après la floraison.

Ces différents traitements sont assez compliqués; aussi, lorsqu'on ne possède que quelques arbres, il est préférable de confier le travail à un spécialiste.

D.

Bibliographie

Le Blanchissage domestique, par Paulette Bernège. Un fascicule format 25×27, 87 pages, nombreuses illustrations, 18 frs. fr. (20 frs. franco). — « L'Art Ménager », édit., Grand-Palais, Paris (8e).

Voilà une étude qui manquait. Seuls quelques chapitres de manuels scolaires exposaient de façon sommaire la question du blanchissage. Mlle Paulette Bernège vient de combler cette lacune en publiant un livre bien illustré et agréable à lire.

Bien connue en France et à l'étranger par ses ouvrages dont l'un, « La Méthode ménagère », est déjà traduit en cinq langues, Mlle Bernège traite avec maîtrise la question technique et pratique du blanchissage.

Voici le plan de l'ouvrage:

Première partie: Le matériel de la lessive, l'installation d'une buanderie, l'aménagement simple d'une cuisine ou d'une salle de bains en remplacement d'une buanderie, les différents types de machines, leur fonctionnement, les détails pouvant fixer le choix, les produits lessiviels (eaux, savons, lessives, décolorants).

Deuxième partie: Les méthodes de travail, stockage, transports, tri, enlèvement des taches, chauffage de l'eau, trempage, décrassage, essangeage, barbotage, coulage, rinçage, blanchiment, azurage, séchage, repassage et rangement.

En conclusion, l'auteur cite de nombreuses expériences concernant la qualité du blanchissage, les temps de travail, les prix de revient.

Société Coopérative d'Habitation, Lausanne.

(appartements disponibles)

MONTOLIVET.

De suite ou pour le 24 juin, beaux appartements de 4 pièces, avec chauffage d'étage, cumulus; soit au rez-de-chaussée, et au 3me étage. à fr. 1500.— l'an et au 2me étage à fr. 1560.— l'an. Conditions spéciales en cas de long bail.

Pour le 24 juin, appartements de 3 chambres, chauffage central général, cumulus. Loyer selon situation: fr. 1200 à fr. 1320, chauffage fr. 150.—

S'adresser au bureau, Bourg 28, entre 10 h. à midi, ou chez Mme Volet, Montolivet B.

COUR.

De suite ou 24 juin, appartements de 3 chambres, bain, balcon. Loyer fr. 900.— à 1050.— S'adresser chez M. Pavid le surveillant du groupe, av. de Cour, 64, entre 13 h. à 14 h. ou dès 18 h. 30.

Par suite de la construction du groupe d'Ouchy II, plusieurs logements de 2 et 3 chambres seront disponibles le 24 septembre dans les groupes de Cour et Montolivet. S'inscrire auprès des surveillants respectifs (voir ci-dessus) ou au bureau de la Société.

GROUPE DU PRÉ D'OUCHY (Ouchy II).

Il reste quelques appartements de 2 chambres à louer pour le 24 septembre 1933. Chauffage central général. Loyer fr. 810.— à fr. 900.—, selon situation, plus fr. 90.— d'indemnité de chauffage. S'adresser au Bureau, rue de Bourg 28, de 10 h. à midi.

Le Comité de Direction.

Avis important **Nous attirons l'attention de nos clients (annonciers de ce bulletin et autres), que les factures sont à régler directement à l'IMPRIMERIE PAUL RICHTER, compte chèques postaux I. 717, à GENÈVE, sans autre adjonction, ceci pour éviter toute confusion.**

L'ADMINISTRATION.